

le monde des

artisans

septembre/octobre 2020 • 1,50 €
Bimestriel #138

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// MAINE-ET-LOIRE

PAYS DE LA LOIRE

04 ACTUALITÉS
Première édition du Salon
EnviroPro du Grand Ouest

20 ACTUALITÉS
La Duchesse Anne : une
institution de la pâtisserie

24 FORMATION
Vos attentes nous
intéressent!

#RelancerMonEntreprise

Pour **booster** ma **relance**
je fais **confiance** à la 

Utiléo

La référence utilitaire à Angers



PLUS DE **300**
VÉHICULES UTILITAIRES
SPÉCIFIQUES CONFIGURÉS
EN STOCK

**LE SPÉCIALISTE DE L'UTILITAIRE NEUF ET D'OCCASION
SUR LE MAINE-ET-LOIRE
(FOURGONS, BENNES, FRIGORIFIQUES, GRANDS VOLUMES)**

**NOTRE AGENCE ÉQUIPÉE D'UN ATELIER VOUS PROPOSE
TOUS LES SERVICES ASSOCIÉS
(MÉCANIQUE, ENTRETIEN, CARROSSERIE)**

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

02 41 66 96 40

ANGERS@UTILEO.FR



NOS SERVICES

- ✓ CONSEILS
- ✓ ENTRETIEN
- ✓ MÉCANIQUE
- ✓ CARROSSERIE
- ✓ AMÉNAGEMENTS
- ✓ ACCESSOIRES
- ✓ FINANCEMENT
- ✓ LOCATION MOYENNE ET LONGUE DURÉE



Util'rent
La location financée par Utiléo

**LA PROXIMITÉ DE 5 AGENCES
À VOTRE SERVICE :**

NANTES : 02 40 68 00 38

ANGERS : 02 41 66 96 40

LAVAL : 02 43 56 74 40

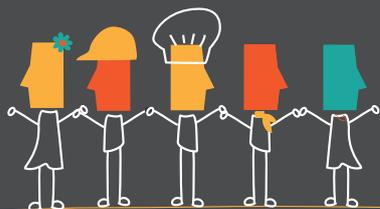
NIORT : 05 49 33 58 28

LA ROCHE/YON : 02 72 69 00 81

PARTENAIRE DE
LA PERFORMANCE DES
CHEFS D'ENTREPRISE

Conseil & Expertise comptable
12 agences de proximité

Conseil et pilotage d'activité
Expertise comptable - Paie
Informatique
Fiscalité - Patrimoine



02 41 33 66 66
www.49.cerfrance.fr

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

COMMUNIQUEZ DANS
le monde des
artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr





RELANCER ET DÉVELOPPER POUR DEMAIN...

La crise que nous traversons s'installe. Depuis plusieurs mois, les chefs d'entreprise artisanale font face avec ténacité, constance, détermination mais aussi parfois inquiétude, solitude et désarroi. Cette période s'installe mais elle ne doit pas mettre à mal l'économie de proximité, celle de nos territoires. Parce que chaque situation est différente, parce que chaque histoire d'entreprise est singulière, les réponses et les solutions doivent être personnalisées et construites avec les dirigeants et les salariés. Dans cette phase si particulière qu'est la relance, la chambre de métiers et de l'artisanat est là. Les conseillers de la CMA sauront être présents à vos côtés pour vous accompagner et trouver les solutions adaptées. N'hésitez pas à faire appel à eux. Plus que jamais, nous accompagnons les porteurs de projets, pour les guider et les soutenir dans leurs démarches. La CMA prend part, organise et soutient dès que cela est possible des Salons pour mettre en valeur les talents et les savoir-faire... Nous poursuivons le concours Entrepreneurs de talent qui récompense les femmes qui entreprennent car nous avons plus que jamais besoin d'occasions de découvrir des réussites mais aussi et avant tout des aventures humaines où se mêlent savoir-faire, audace et innovation! Enfin, parce que l'artisanat fait vivre tous les territoires, les élus de la CMA vont à la rencontre des décideurs pour porter la voix des artisans, notamment auprès des maires. Nous défendons l'économie de proximité dont on voit chaque jour combien elle est essentielle à la vie de notre pays en cette période de crise. Plus que jamais, la CMA est mobilisée, à vos côtés!

Joël Fourny

Président de la CMAR
des Pays de la Loire

Patrick Bouvier

Vice-président de la CMA
Maine-et-Loire

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Enviropro Grand Ouest : la nouvelle offre événementielle en solutions environnementales

Participez à l'opération « TPE & PME : gagnantes sur tous les coûts! »

Qualité, convivialité, échanges et affaires

Déjà plus de 80 entreprises labellisées Éco-défis en Maine-et-Loire!

Coopérations interentreprises, la démarche est lancée en Loire Layon!

Investir avec l'aide du Fisac

Jeunes apprentis : du bois, une double médaille d'or

La Duchesse Anne : une institution de la pâtisserie

01 EN PAYS DE LA LOIRE

Actualités régionales

PRATIQUE 22

Urma Maine-et-Loire : reprise confiante et sécurisée

Olympiades des Métiers : un apprenti angevin en finale

Vos besoins en formation, nous intéressent!

REGARDS 32

Métiers : coiffeurs et boulangers

Maison Tamboite : toute la noblesse de la petite reine

Trait d'union : l'entraide au cœur

Opinion : Jean-Pierre Pernaut

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés du Maine-et-Loire.

Le Monde des artisans n° 138 - Septembre-octobre 2020. Édition du Maine-et-Loire. Président du comité de rédaction des pages locales: Gérard Aubry. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat du Maine-et-Loire. **Rédaction:** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Christelle Fénéon, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Olivier Hielle, Lætitia Muller), Magali Santulli, Sylvain Guillaume. **Secrétariat de rédaction:** Média et Artisanat (Marine Anthony). **Rédaction graphique:** Pixel6TM. **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies:** Pixel6TM, en couverture: Mavoimages, © pages départementales: CMA49, sauf mention contraire. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. **Conception éditoriale et graphique: TEMA/TM** (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication:** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président:** François Grandidier. **Directeur général:** Stéphane Schmitt. **N° commission paritaire:** 0321 T 86957. ISSN: 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.



ENVIROPRO GRAND OUEST

La nouvelle offre événementielle en solutions environnementales

UNIQUE SUR LE GRAND OUEST. La première édition du Salon EnviroPro du Grand Ouest se tiendra à Angers, les 8, 9 et 10 décembre 2020. Proximité, convivialité et grand potentiel d'achats en solutions environnementales...

Seul événement régional totalement dédié à l'ensemble des solutions liées à l'eau, à l'énergie, aux déchets, à l'écoconstruction, à la biodiversité, aux risques et nuisance, à la mobilité... le Salon EnviroPro répond à la demande croissante des acteurs économiques d'une évolution vers un modèle de développement plus durable.

Une offre complète qui allie proximité géographique, gain de temps du fait du regroupement des solutions en un même lieu et gratuité d'accès.

Véritable outil d'accompagnement environnemental, toutes les entreprises, industries et administrations publiques pourront trouver les produits, services et conseils adaptés à leurs problématiques, en un même lieu.

Implanté au cœur de régions fortement impliquées dans le développement durable, EnviroPro Grand Ouest est visitable en une journée, propose une grande diversité de solutions, d'ateliers et de conférences, de nouveautés et d'innovations, et offre un maximum de services gratuits (entrée, parking, conférences, vestiaires...).

À découvrir...

Quatre entreprises sélectionnées par la chambre de métiers et de l'artisanat, pour leur engagement dans l'économie circulaire, exposeront et témoigneront de leur expérience sur ce Salon :

- ARTICONNEX, une communauté de vente et de location entre artisans du bâtiment, propose des solutions aux entreprises du secteur dans une logique de réemploi et de réduction du gaspillage.
- TH INDUSTRIES conçoit et réalise des pièces plastiques techniques et résistantes en impression 3D, également engagée dans le dispositif Répar'Acteurs.
- IMPRIMERIE SETIG ABELIA s'implique dans la protection de l'environnement, à travers le label Imprim'Vert.
- CAPILLUM a mis en place une filière de recyclage et de valorisation des cheveux en France, en partenariat avec les salons de coiffures.

Venez leur rendre visite! Ils se feront un plaisir de vous présenter leur concept et de répondre à toutes vos questions.

Remise de prix Éco-défis

À l'occasion de ce Salon, la chambre de métiers et de l'artisanat remettra les trophées Éco-défis aux entreprises labellisées, le mardi 8 décembre à 16 heures, sur l'espace conférence du Salon EnviroPro.

MODALITÉS D'ACCÈS AU SALON

Réservez votre badge d'entrée sur :

www.enviropro-salon.com/fr-fr/angers/

Contact & Informations : contact@enviropro-salon.com
0553 751819



www.enviropro-salon.com/fr-fr/angers +

Participez à l'opération « TPE & PME : gagnantes sur tous les coûts! »

ACCOMPAGNEMENT. Votre entreprise souhaite réaliser des économies et réduire son impact environnemental ?

Destiné aux établissements de production, « TPE & PME : gagnantes sur tous les coûts! » est un accompagnement proposé par l'Ademe et ses partenaires, ayant pour objectif de favoriser la transition énergétique et écologique. Cette opération s'appuie sur de récentes opérations ayant démontré l'intérêt économique pour les entreprises de mettre en œuvre des actions d'optimisation de leurs flux.

Comment ça marche ?

Les TPE & PME s'engagent dans une démarche volontaire de douze mois

pendant lesquels elles bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour identifier les pertes en énergie, matière, déchets et eau et proposer ensuite des pistes d'actions pour réaliser des économies durables.

- Analyse de vos pratiques.
- Définition d'un plan d'actions.
- Mise en place des actions.
- Évaluation après un an d'accompagnement.

Combien ça coûte ?

L'accompagnement est pris en charge en totalité par l'Ademe, la Région et la chambre de métiers et de l'artisanat.



Qualité, convivialité, échanges et affaires

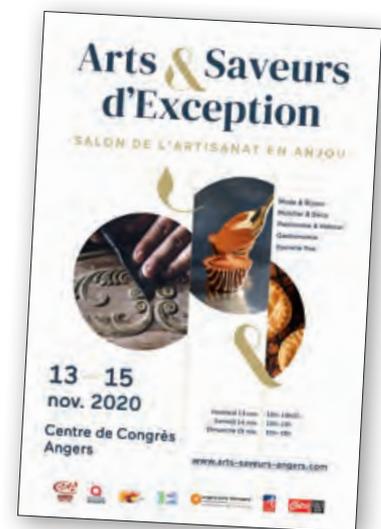
ÉVÉNEMENT. Après une première édition réussie, une nouvelle édition du Salon Arts et Saveurs d'Exception est programmée les 13, 14 et 15 novembre prochains au Centre de congrès d'Angers.

Organisé par la CMA et Destination Angers, ce Salon qui se veut être le rendez-vous annuel dédié au beau fait main, au bon fait maison, lors de sa première édition, accueilli plus de 3500 visiteurs. Qualité, convivialité, échanges et affaires ont été les maîtres mots tant des exposants que des visiteurs. Dans le contexte singulier que l'on connaît depuis le printemps, la deuxième édition s'annonce comme un temps fort automnal de la nécessaire relance économique à la fois pour les métiers d'art et pour la gastronomie en Anjou. C'est également un véritable outil de sensibi-

lisation auprès du grand public, pour démontrer la qualité et la technicité que requière l'ensemble des métiers présentés. Cinq semaines avant Noël, ce Salon saura ravir les plus exigeants et sera aussi l'occasion de trouver des idées de cadeaux représentatifs de notre région, pour le plus grand plaisir des yeux et des papilles. Comme l'an dernier, différentes animations, dont la mise en valeur de savoir-faire, viendront ponctuer les trois journées : du vendredi, 10 heures au dimanche soir, 18 heures.

CONTACT :

Philippe Lamour - 02 41 22 61 04
wema49@artisanatpaysdelaloire.fr





Déjà plus de 80 entreprises labellisées Éco-défis en Maine-et-Loire !

Le label Éco-défis des artisans-commerçants valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes pour la transition écologique et permet aux dirigeants de s'informer de la réglementation environnementale : tri des 5 flux, loi plastique...



Le label Éco-défis : comment ça marche ?

En partant d'un diagnostic d'évaluation sur sept thématiques (déchets, emballages, énergie, eau, transport, produits, sociétal et durable), l'entreprise réalise trois défis pour obtenir le label et ainsi mettre en valeur son engagement pour l'environnement et se démarquer de la concurrence. Exemples : installation de LED et de matériels économes en eau, utilisation de contenants rechargeables, sensibilisation de sa clientèle, développement des produits locaux et naturels, valorisation et réduction de ses déchets... Un trophée Éco-défis est ensuite remis à l'entreprise labellisée lors d'un événement médiatique. L'artisan-commerçant pourra aussi afficher sa démarche en faveur de l'environnement auprès de ses clients grâce à des outils de communication spécifiques. L'accompagnement est gratuit pour le commerçant ou l'artisan ; le dispositif étant financé dans le cadre d'un partenariat entre la chambre de métiers et de l'artisanat, l'Ademe et les partenaires territoriaux.

Ils sont passés à l'action !

Depuis le début de l'année, de nouvelles entreprises ont été labellisées :

- **Viveco** à Chemillé-en-Anjou ;
- **Mary Colibri** à Bellevigne-en-Layon ;
- **Le Studio** à Montreault-sur-Èvre ;
- **Actiferm Pro** à Saint-Sylvain d'Anjou ;
- **Maçonnerie Project** à Saint-Georges-sur-Loire ;
- **Sébastien Crasnier Sarl** à Feneu.

Focus réglementaire

→ **Le tri 5 flux** : depuis le 1^{er} juillet 2016, les entreprises ont l'obligation du tri à la source sur 5 flux de matières : cartons/papier, métal, plastique, verre et bois.

→ **Loi plastique** : Interdiction de vendre de la vaisselle jetable en lot (verres, gobelets, assiettes) et des cotons tiges en plastique. Au 1^{er} janvier 2021 : interdiction des pailles, couverts jetables, touillettes, couvercles des gobelets à emporter, boîtes en polystyrène expansé, piques à steak, tiges pour ballons, confettis en plastique et tous objets en plastique oxo dégradable.

D'autres ont aussi renouvelé leur label :

- **Différence Coiffure** à Saint-Barthélemy d'Anjou, Briollay, Tiercé et Chalonnes-sur-Loire ;
- **Boulangerie Coquelicot** à Montreault-sur-Èvre ;
- **Les douceurs de la levée** à Saint-Clément-des-Levées ;
- **Grain de beauté** à Chalonnes-sur-Loire ;
- **Boulangerie Bourneuf** à Châteauneuf-sur-Sarthe ;
- **Tendance Coiffure** à Andrezé.

Ces entreprises se verront remettre leur trophée Éco-défis le mardi 8 décembre, à 16 heures, à l'occasion du Salon EnviroPro à Angers.

www.enviropro-salon.com

POURQUOI PAS VOUS ?

Pour réaliser un diagnostic environnemental, définir vos défis ou pour plus d'informations : contactez la CMA au 02 41 22 61 04 ou developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr

<https://artisanatpaysdelaloire.fr/> +

VOTRE ENTREPRISE SE DÉVELOPPE AUSSI SUR INTERNET



Direct & Proche est un ensemble de solutions digitales qui répondent à vos besoins de communication et d'animation des ventes

GRAND OUEST
BANQUE POPULAIRE



Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504 - La Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit maritime - Crédit photo : GettyImage



Nouveau Mercedes-Benz eVito 100 % électrique.

Faites parler de vous sans faire de bruit.



Mercedes-Benz
SAGA

 Van ProCenter

SAGA ANGERS - SAUMUR - CHOLET

Vans. Born to run : Des utilitaires conçus pour durer. Consommations du eVito Fourgon long standard France (PTAC 3200 kg, vitesse maximum 120 km/h) : autonomie électrique (km) : 150 (NEDC corrigé) / 137 (WLTP) - consommation (kWh/100km) : 24,9 (NEDC corrigé) / 29,6 (WLTP). © Mercedes-Benz : marque déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Niépce, 78180 Montigny-le-bretonneux. RCS Versailles 622 044 287.

Coopérations interentreprises, la démarche est lancée en Loire Layon!

SYNERGIE. Une démarche d'Écologie industrielle et territoriale (EIT) a débuté à Chalonnes-sur-Loire, Saint-Georges-sur-Loire, Rochefort-sur-Loire et Champocé-sur-Loire. Explications.

Beaucoup de ressources entrent/sortent des entreprises et peuvent potentiellement être échangées ou mutualisées avec les entreprises voisines : énergie, matières, achats, services, formations, transport...

La démarche

Elle consiste à détecter et développer des coopérations entre les entreprises d'un même territoire pour favoriser des économies, optimiser les ressources, réduire l'impact environnemental et dynamiser le territoire. Une première rencontre a eu lieu pour présenter la démarche aux 28 entreprises participantes (artisans, commerçants, industriels et agriculteurs). Les entreprises des communes concernées bénéficient d'un état des lieux de leurs flux entrants/sortants pour détecter des économies potentielles et



▲ Réunion de lancement du 15 septembre 2020, chez ERB à Chalonnes-sur-Loire.

des mutualisations entre les entreprises locales. En fin d'année, les entreprises définiront les synergies à mettre en œuvre par les chambres consulaires et la Communauté de Communes Loire Layon Aubance (ex : collecte de déchets, sensibilisation à l'énergie, formations grou-

pées...). Cette opération est animée par les trois chambres consulaires, la Communauté de communes Loire Layon Aubance et soutenue par la Région Pays de la Loire et l'Ademe.

POUR PLUS D'INFOS : contactez la CMA – Emeline Le Gal – 0241226104 ou elegal@artisanatpaysdelaloire.fr



INVESTIR AVEC L'AIDE DU FISAC

LE FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE (FISAC) permet d'accompagner financièrement et directement l'artisanat, les commerces, et les services de proximité des centres-villes et des centres-bourgs dans leur projet de modernisation, de sécurisation et d'accessibilité des locaux professionnels. Cette aide publique est attribuée aux entreprises commerciales, artisanales et de services, sédentaires et non sédentaires, individuelles ou sociétaires, inscrites au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés et implantées dans l'une des 45 communes de la Communauté d'Agglomération de Saumur. L'aide est accordée, sous conditions, pour des investissements compris entre 10 000 € et 75 000 €, sous la forme d'une subvention pouvant aller de 40 % du montant des investissements à 60 % pour les dépenses liées à la mise en accessibilité de l'établissement.

RENSEIGNEMENTS ET AIDE AU MONTAGE DU DOSSIER : CMA49 – Antenne de Saumur – 0241831420
antennesaumur@artisanatpaysdelaloire.fr

NOUVELLE ŠKODA OCTAVIA

SE RÉINVENTER
EST UN ÉTAT D'ESPRIT

À PARTIR DE
309€/MOIS⁽¹⁾
SANS APPORT



MAINTENANCE⁽²⁾
VÉHICULE DE REMPLACEMENT⁽³⁾
PERTE FINANCIÈRE INCLUSE⁽⁴⁾



Également disponible
en motorisation hybride
rechargeable



ŠKODA

Offre valable du 1/10/2020 au 30/12/2020.

Modèle présenté : OCTAVIA Combi STYLE 1.5 TSI 150ch BVM6 avec options, 1er loyer de 2500€ et 36 loyers de **458€**, remise ŠKODA de 3000€ déduite.

(1) Offre de Location longue durée sur 25 mois et 40 000 km pour une Octavia Combi Business 2.0 TDI 150 DSG avec option. Loyer de 309€/mois sans apport. Offres réservées à la clientèle professionnelle (hors Loueurs et Flottes), chez tous les Distributeurs ŠKODA présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen GmbH - SARL de droit allemand - Capital social : 318 279 200 € - Succursale France : Bâtiment Ellipse 15 Avenue de la Demi-Lune 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904 - Inscription au registre des intermédiaires d'assurance européen : D-HNQM-UJG2MO-22 (www.orias.fr). (2) Contrat de Maintenance obligatoire inclus dans les loyers souscrit auprès de Volkswagen GmbH. (3) Véhicule de remplacement obligatoire inclus dans les loyers, souscrit auprès d'EUROP ASSISTANCE France. La prestation est fournie par EUROP ASSISTANCE France - 1 promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 23 601 837€, RCS Nanterre 451 366 406. (4) Perte Financière obligatoire incluse dans les loyers souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 et MMA IARD - Société Anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 - sièges sociaux : 14 bd Marie et Alexandre Cyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances.

Publicité diffusée par le concessionnaire ŠKODA ANGERS enregistré à l'Orias sous le n° 07 024 107 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank. Ce message vous est envoyé par ŠKODA ANGERS, responsable du traitement de vos données. Conformément à la réglementation sur la protection des données, dit règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de suppression, de portabilité des informations vous concernant. Vous disposez également du droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé et d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel. Le traitement étant opéré sur la base de votre consentement, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à l'adresse email suivante : info@danubeautomobiles.fr, ou à l'adresse postale suivante : 7 BOULEVARD DE LA LIBERTÉ 49000 ANGERS, accompagné d'une copie d'un titre d'identité. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Gamme NOUVELLE OCTAVIA : consommation en cycle mixte (l/100 km) min - max : WLTP : 3,9 - 6,7. Rejets de CO2 (g/km) min - max : WLTP : 102 - 153. Volkswagen Group France S.A. au capital de 198 502 510€ - 11 avenue de Boursonne Villers-Cotterêts - RCS Soissons 832 277 370.

Découvrez nos offres dédiées aux professionnels sur skoda.fr/professionnels

ŠKODA ANGERS

7 boulevard de la Liberté - 49000 ANGERS

Tél. : 02 41 74 17 00 - www.groupe-boucher/pro



EN VRAI, C'EST EN SE
CONNAISSANT MIEUX
QU'ON PREND
LES BONNES DÉCISIONS.

SOLUTIONS PERSONNALISÉES
ET COMPLÈTES POUR LES PROS.

Agence
Pro

02 99
30 90 80

groupama.fr

Groupama Loire Bretagne - 23, Boulevard Soffrino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 385 844 693 RCS Rennes
Entreprise régie par le code des assurances - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Document non contractuel



GroupamaPro

5 clés

pour consolider et pérenniser votre entreprise



Pour redonner des perspectives à votre activité, c'est le moment-clé!

Au coeur des difficultés, l'intérêt pour les services de proximité et l'économie locale s'est renforcé. Cette tendance s'annonce durable et offre de vraies opportunités pour relancer votre entreprise artisanale.

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat s'est donc mobilisé pour être à vos côtés, vous apporter un soutien actif et faire bénéficier à l'ensemble des entreprises artisanales, des différentes mesures du Plan France Relance.

Nous avons identifié 5 clés pour vous aider à consolider, dynamiser et pérenniser votre entreprise.

Parlons-en ensemble !



Profitez d'un accompagnement sur mesure

Votre conseiller-expert CMA met à votre disposition son expertise, sa disponibilité et son sens de l'écoute pour faciliter la relance de votre activité.

À travers un programme d'actions sur site et en ligne (bilan, analyses, conseil, formations...), vous pouvez compter sur un accompagnement au plus près de vos besoins et de vos réalités de terrain.

#RelancerMonEntreprise



Clé #1

Relancer votre entreprise et reprendre un nouveau souffle

- ▶ Dresser un bilan complet de l'impact de la crise sur votre activité.
- ▶ Identifier les actions prioritaires pour accélérer votre relance.



Clé #2

Insuffler une dynamique locale et responsable

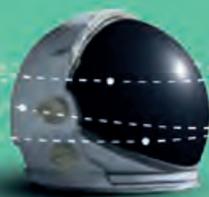
- ▶ Profiter de l'intérêt pour une économie relocalisée afin de promouvoir vos produits et vos services.
- ▶ Participer à la transition écologique et valoriser votre démarche.



Clé #3

Faire décoller votre business grâce au digital

- ▶ Évaluer vos usages du numérique pour booster votre entreprise.
- ▶ Saisir toutes les opportunités d'une digitalisation adaptée à vos activités.



Clé #4

Reprendre de l'oxygène pour conquérir de nouveaux marchés

- ▶ Fidéliser vos clients acquis et en gagner de nouveaux.
- ▶ Renforcer votre démarche commerciale quel que soit le contexte : relocalisation, marchés publics, export...



Clé #5

L'Apprentissage une vraie bouffée d'avantages pour votre entreprise

- ▶ Faciliter vos démarches administratives pour recruter un apprenti.
- ▶ Favoriser une formation choisie pour vous permettre de communiquer au mieux votre savoir-faire et votre passion du métier

Parlons-en ensemble !

Pour vous proposer des solutions concrètes d'aide à la relance de votre activité, un conseiller-expert CMA est à votre écoute.

#RelancerMonEntreprise

Pour **booster** ma **relance**
je fais **confiance** à la 



Pour bien redémarrer, vous pouvez
compter sur l'engagement de votre
CMA... Proximité et expertise à la clé !



PAYS DE LA LOIRE



répar'acteurs

Je répare... et ça repart

+ artisanatpaysdelaloire.fr



La réparation est l'acte qui consiste à remettre en état un produit en vue d'allonger sa durée de vie. Composante de l'économie circulaire, la réparation :

- évite un nouvel achat et permet de mieux consommer
- réduit les déchets et économise les ressources naturelles
- soutient les entreprises locales et l'économie de proximité

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (10 février 2020), vise à accélérer le changement des modèles de production et de consommation et prévoit des mesures spécifiques en faveur de la réparation :

- indice de réparabilité (note/10) du produit pour informer le consommateur
- fonds de la réparation qui permettra de prendre en charge une partie des coûts de la réparation effectuée

Vous partagez les valeurs de la réparation !

- Vous souhaitez montrer au grand public l'intérêt de réparer ou transformer plutôt que de jeter ;
- Vous souhaitez valoriser votre activité de réparation et acquérir une plus grande visibilité en intégrant un réseau reconnu nationalement.

par un réparateur labellisé. Ainsi, les 4300 entreprises artisanales de la réparation des Pays de la Loire ont un rôle essentiel à jouer ! Pour les accompagner, la CMA développe, avec le soutien de l'Ademe, le dispositif **Répar'Acteurs** qui a pour objectifs de :

- valoriser le savoir-faire des entreprises,
- faciliter la mise en relation avec les consommateurs,
- réduire les quantités de déchets et permettre un allongement de la durée de vie des objets.

Devenez Répar'Acteurs pour :

- obtenir des conseils personnalisés pour vous développer,
- bénéficier de formations adaptées à votre secteur,
- profiter d'une communication locale (stands lors d'événements, réseaux sociaux Facebook-Répar'Acteurs-Pays de la Loire),
- et être référencé sur l'annuaire national annuaire-reparation.fr.

CONTACTEZ-NOUS SUR Facebook
@reparateursdespaysdelaloire
et rejoignez les 550 entreprises déjà engagées en région !

DU 21 AU 29 NOVEMBRE 2020

SEMINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)

Réparer, recycler, réduire ses déchets... Telle sera l'action phare de la CMA Pays de la Loire. La CMA vous propose de communiquer sur votre activité de réparation grâce aux supports spécifiques à votre activité.

Le vendredi 20 novembre 2020 à Nantes, Joël Fourny, président de CMA France et des Pays de la Loire, et Franck Dumaitre, directeur régional de l'Ademe, lanceront la SERD dans l'Atelier de la Poule Noire. Ce sera l'occasion de présenter aux professionnels et à la presse la nouvelle charte Répar'Acteurs et le programme des visites d'entreprise en Pays de la Loire.



► Cycles L'Atelier de la Poule Noire.

Salon des Entrepreneurs

NANTES PAYS DE LA LOIRE

DIRIGEANTS, REPRENEURS,
FUTURS CHEFS
D'ENTREPRISE...

Ne manquez pas le plus grand rassemblement d'entrepreneurs

📍 Cité des Congrès,
Nantes

Du 24 au 25 novembre
Pour accélérer vos
projets, nos experts vous
conseilleront. Nos témoins
partageront leurs vécus
sur le stand de la CMA!

Conférence N° 1 « Face à la Crise, comment rebondir et vous révéler ? »

2020 restera marquée par
une crise sanitaire inédite.
Certains dirigeants ont,
malgré tout, développé une
autre stratégie commerciale
et s'adapter. Développer ses
partenaires, se diversifier,
communiquer autrement...
autant d'idées qui émergent
et font la différence!

Conférence N° 2 « Reconversion & entrepreneuriat : pourquoi pas vous ? »

« Donner du sens à ma
vie », « Changer de vie
et d'environnement »,
« Vivre de ma passion » ...
Autant de témoignages
de chefs d'entreprise suite
à leur reconversion.
Venez nous rencontrer!

INVITATION GRATUITE
artisanatpaysdelaloire.fr



SAVEZ-VOUS CE QUE l'Institut national de la propriété industrielle PEUT VOUS APPORTER ?

Vous dirigez une entreprise arti-
sanale et vous :

- proposez de nouveaux produits,
- renouvelez vos services,
- améliorez vos process,
- travaillez avec des prestataires
externes ou partenaires,
- êtes créatifs et agiles...

Dans tous les cas, il y a matière à s'in-
téresser à la propriété intellectuelle.
Légitimement, vous pourriez penser
que votre entreprise n'est pas concer-
née.

Or, ne pas se préoccuper suffisam-
ment tôt de ce sujet peut vous :

- exposer à des désagréments pour

ne pas dire plus (attaque en contre-
façon d'un tiers vis-à-vis du nom de
votre entreprise ou de votre produit
ou service) ;

- empêcher de protéger l'investisse-
ment (temps + argent) que vous avez
engagé.

Marque, dessins & modèles, brevets,
droits d'auteur, secrets de fabrication,
protection du savoir-faire, créations
de salariés sont à protéger...

**POUR FAIRE UN POINT
GRATUITEMENT SUR VOTRE ACTIVITÉ
OU VOS PROJETS...** Délégation
INPI Pays de la Loire : 08 20 21 02 11 /
fperrono@inpi.fr & dmorel@inpi.fr

PACTE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET DE L'ARTISANAT



L'artisanat en Pays de la Loire représente
un atout majeur du développement
économique et de l'emploi. Fort de plus
de 134 000 salariés, 63 000 entreprises
et 12 000 apprentis, l'artisanat
est un acteur incontournable de
l'économie de proximité et durable,
indissociable de l'avenir des territoires,

de leur attractivité et de leur développement,
pourvoyeurs d'emplois non délocalisables et de lien social.

À la suite des élections municipales, la CMA va à la rencontre
des nouveaux élus afin de proposer la signature du Pacte
en faveur de l'économie de proximité et de l'artisanat.

Leurs engagements communs permettront de défendre la place
de nos entreprises dans les actions des collectivités locales
et d'affirmer une politique de valorisation de l'artisanat.

LE CONSEIL DE LA FORMATION (CDF)

- Favoriser l'accès aux formations qui concernent la gestion de l'entreprise
- Vous accompagne dans la construction et le financement de vos projets de formation

*Se former
pour réussir !*



*Le CDF,
le financeur
de mes projets...*



Construction
de mon projet



Le financement
de ma formation



Mon départ
en formation

Vous avez un projet, ☎ 02 51 13 31 46
vous avez des questions, ✉ cdf@artisanatpaysdelaloire.fr
Contactez-nous ! 🌐 www.artisanatpaysdelaloire.fr



PAYS DE LA LOIRE



Encourager l'entrepreneuriat au féminin

LANCEMENT DE L'ÉDITION 2020. Porté par la chambre de métiers et de l'artisanat et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, le concours Entrepreneures de Talents est organisé en partenariat avec BPI France, CER France et BNP Paribas. Candidatez avant le 30 octobre 2020!

Le concours comporte trois catégories, dotée chacune d'un prix de 1500 euros.

→ **Le Prix Jeunesse** s'adresse aux entrepreneures de moins de 30 ans.

→ **Le Prix Innovation** récompensera le caractère innovant du projet (innovation sociale, environnementale, RH, commercial...)

→ **Le Prix Engagement** s'adresse aux femmes engagées dans des projets qui placent l'efficacité économique au service de l'intérêt général (dimension sociale, solidaire ou environnementale).

Cette initiative donne l'opportunité de mettre à l'honneur des talents féminins en s'adressant à toutes les femmes dirigeantes d'entreprise, de toutes formes juridiques et toutes activités. Aux prix décernés au niveau départemental viendra s'ajouter un prix régional.

i **Encourager l'entrepreneuriat féminin, c'est une clé de réussite de l'économie de notre territoire ainsi qu'un levier pour la compétitivité et l'emploi.**

Plus d'infos et candidatures sur www.entrepreneuresdetalent.com +



PLUS D'INFORMATIONS :

Contactez Meriem Bouter - mbouter@artisanatpaysdelaloire.fr

ARTISANS, RELEVEZ LE DÉFI COLLECTIF DU MOI(S) SANS TABAC

La chambre de métiers et de l'artisanat, en partenariat avec l'ANPAA régional, est à vos côtés pour réussir le défi du Moi(s) sans Tabac. Un mois sans tabac, c'est 5 fois plus de chance de réussir! La meilleure façon d'arrêter de fumer c'est de rejoindre l'opération nationale « En novembre, on arrête ensemble ».

POUR PARTICIPER, TROIS SOLUTIONS :

- Internet sur www.tabac-info-service.fr
 - l'application mobile à télécharger gratuitement ou,
 - par téléphone en contactant le 3989.
- C'est une aventure collective à partager, alors, parlez-en aussi dans votre entreprise.



Journées européennes des métiers d'art

JEMA 2021. Moments dédiés aux actions pédagogiques et de sensibilisation, aux visites d'ateliers et aux événements collectifs, les Journées européennes des métiers d'art se dérouleront du 6 au 11 avril 2021. Leur thème : « matières à l'œuvre ».

En plus de dix éditions, les Jema sont devenues la plus importante manifestation de votre secteur dans le monde. Orchestrées par l'Institut national des métiers d'art

(INMA), et coordonnées par la mission Pays de la Loire Métiers d'Art en région, elles invitent les jeunes et le public à découvrir l'actualité de vos ateliers dans toute leur diversité.

Professionnels, l'ouverture des inscriptions, c'est maintenant! Pourquoi pas vous?

Plus d'infos sur journeesdesmetiersdart.fr +

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Arts & Saveurs d'Exception
SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

Mode & Bijoux
Mobilier & Déco
Patrimoine & Habitat
Gastronomie
Epicerie fine

13 — 15
nov. 2020

Centre de Congrès
Angers

Vendredi 13 nov. 10h-19h30
Samedi 14 nov. 10h-19h
Dimanche 15 nov. 10h-18h

www.arts-saveurs-angers.com

CITÉ DES CONGRÈS - NANTES
10H - 19H / DU 4 AU 6 DÉCEMBRE 2020

SALON DE LA CRÉATION MÉTIERS D'ART
Déco - Mode - Cadeaux

Jeunes apprentis Du bois, une double médaille d'or



©BENVATEUA

Savoir monter fermes, pannes et chevrons ou encore être capable d'assembler tenons et mortaises chevillés pour panneaux massifs en table saillante, dans le respect des techniques traditionnelles du bois, c'est le savoir-faire que l'on exige de celles et ceux qui prétendent accéder à la qualification de charpentier et de menuisier. Formations initiale et complémentaire en alternance permettent à de nombreux jeunes ainsi qualifiés de trouver un emploi dans les métiers du bois. C'est le parcours qu'ont entrepris trois apprentis de notre département : **Hugo Loiseau, Alexis Grimaud et Mathias Esnault** dans les centres de formation des métiers du bâtiment. Mais il en fallait bien plus à ces trois-là pour satisfaire leur curiosité, combler leur intérêt pour la difficulté technique et éprouver leur immense goût de la précision. Alors, poussés par leurs enseignants et leurs maîtres d'apprentissage et désireux de tester leurs compétences, ils se tournent vers un défi

qui leur permet de mettre en œuvre toutes les qualités dont ils ont fait la démonstration durant leur formation : participer à la 35^e édition du concours Un des Meilleurs Apprentis de France ! Tous les trois ont travaillé d'arrache-pied durant plus de cent heures, soirs et week-end, pour réaliser les maquettes imposées aux candidats, en suivant scrupuleusement les consignes du dossier de quinze pages qui présente le descriptif de l'ouvrage à réaliser.

RIGUEUR ET MOTIVATION

Ils ont pu compter sur le soutien des chefs d'entreprise artisanale et de leurs collaborateurs qui les ont accueillis et formés : **Mickaël Chenay**, Batibois à Maulévrier, **Jean-Michel Martin**, LMB Martin, à Montilliers et **Jean-Michel Mercereau**, menuisier à Longué Jumelles. Très motivés et rigoureux, ces trois jeunes talentueux ont fourni un gros travail personnel, faisant preuve d'initiative, assimilant rapidement des techniques qu'ils n'avaient pas encore étudiées

dans leurs centres de formation et bénéficiant des précieux conseils de leurs maîtres d'apprentissage. Leurs ouvrages témoignent de leur exceptionnelle maîtrise technique : une pièce de charpente pour Hugo et Alexis, et un portillon à trois essences de bois pour Mathias. Le jury a rendu son verdict sans hésitation : une double médaille d'or (départementale et régionale) pour chacun d'eux. Cette récompense les qualifie pour participer à la finale nationale du concours qui se déroulera fin 2020 où ils tenteront à nouveau de briller comme leurs trois prédécesseurs : **Armel Caillot, Thomas Chouteau et Loann Guidot** qui ont décroché le titre de Meilleur Apprenti de France 2019. Face aux incertitudes qui caractérisent notre époque, soulignons toute la confiance qu'inspirent ces trois jeunes ambassadeurs qui viennent d'embrasser une carrière prometteuse d'artisan dans les métiers du bois et qui, nous en sommes certains, prendront la relève de leurs pairs de la plus belle manière qui soit.

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur

Artisanat.fr >

Le portail des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

PORTEUR DE PROJET ARTISAN JEUNE / APPRENTI COLLECTIVITÉ

L'Artisanat
PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE
EN SAVOIR PLUS

LIVRE BLANC DE L'APPRENTISSAGE DU RÉSEAU DES CMA

PACTE : CONSULTATION OUVERTE À TOUTS LES CITOYENS

LANCEMENT DE L'ÉDITION 2018 DU PRIX DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

MARTINIQUE : VISITE DE LA MINISTRE DES OUTRE-MER ET DE LA MINISTRE DU

TOUTES LES ACTUALITÉS

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME
135 BOULEVARD DE L'EUROPE
76043 BOUEN
TÉLÉPHONE : 02 32 18 23 23
FAX : 02 32 18 23 00
PRÉSIDENT : CHRISTOPHE DORE

CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA

+1M PERSONNES REÇUES

140 000



La Duchesse Anne : une institution de la pâtisserie

LA PÂTISSERIE LA DUCHESSE ANNE fait l'unanimité depuis plusieurs décennies auprès de sa clientèle sur la qualité des petits chefs-d'œuvre de pâtisserie, d'entremets et de chocolats qui illuminent les vitrines du 22 rue Franklin Roosevelt à Saumur et de l'établissement historique familial situé à Clisson (44). Mais si le talent de la famille Godineau en matière de savoir-faire artisanal n'est plus à démontrer, il est tout aussi intéressant de découvrir les clés du métier de chef d'entreprise.

La Duchesse Anne est une véritable institution gastronomique dont la renommée étend son manteau bien au-delà du Saumurois. Créé il y a 170 ans sous le Second Empire, l'établisse-

ment a connu 8 générations d'artisans pâtissiers. Repris en 1984 par Christian Godineau (*voir encadré*) et son épouse, il est dirigé depuis 2010 par leur fils François qui n'a de cesse de développer l'entreprise.

Secondé par son épouse Céline, **François Godineau** met à profit son expérience en matière de gestion commerciale et financière pour conduire une stratégie anticipatrice apte à relever les défis auxquels doit

faire face l'entreprise : maintenir le meilleur niveau de qualité de son offre en maîtrisant les coûts de production tout en satisfaisant aux exigences d'un développement durable de l'activité. Très vite, sans rien délaïsser de la palette des innovations gustatives qui fait la réputation des produits de la maison, il a positionné la fonction managériale au cœur du développement de son entreprise, reprenant en les renforçant les préceptes de son père en ce domaine. Associant entre autres les services de la chambre de métiers et de l'artisanat, le dirigeant a mis sur pied un programme de développement s'appuyant sur plusieurs points forts.

Recette N°1 : donner envie et faire confiance

C'est le nœud gordien de la gestion du personnel de production qui compte aujourd'hui en permanence 9 salariés et 4 à 6 apprentis. De là s'instaure une relation dans la durée qui favorise l'épanouissement de la créativité des équipes et permet d'investir dans la formation des collaborateurs dès l'apprentissage et tout au long de la carrière des pâtisseries qui sont fidèles à la Duchesse Anne. De façon anecdotique, pour juger du niveau d'intégration d'un collaborateur, François Godineau

François Godineau met à profit son expérience en matière de gestion commerciale et financière pour conduire une stratégie anticipatrice, apte à relever les défis auxquels doit faire face l'entreprise.

utilise un baromètre assez empirique mais d'une grande évidence ; il observe : « *On sait qu'ils sont bien chez nous quand ils se décident à faire construire leur maison par ici.* » Et il ajoute malicieusement : « *Je n'en ai plus qu'un à convaincre.* »

Recette N°2 : accroître l'efficacité de la fonction commerciale

Pour cela, l'équipe de vente peut mettre en avant des arguments forts autour de l'authenticité des produits faits maison à 95 % ou encore insister sur la politique de réduction

des déchets (ex : utilisation de contenants et d'emballages réutilisables) mais aussi sur la limitation du transport des matières premières et l'utilisation de circuits courts d'approvisionnement et de distribution (les proches vergers du nord deux-sévrien pour les fruits, une fromagerie artisanale locale qui propose un lait cru de grande qualité et auprès du charcutier traiteur Girardeau, voisin et également ambassadeur de la gastronomie locale, auquel sont achetés les viandes et produits de salaison frais qui composent les préparations en petite restauration). Enfin, des travaux de mise aux normes PMR et de modernisation complète de la boutique seront très prochainement réalisés, tout en conservant les décors anciens qui font le charme des lieux, dans le but de séduire une clientèle nouvelle. François Godineau l'affirme, « *atteindre ainsi l'objectif de croissance du chiffre d'affaires de 20 % équivaut à réaliser les embauches de deux nouvelles personnes et à maintenir l'établissement en cœur de ville* », objectif qu'il partage avec la collectivité que soutient actuellement la CMA dans le cadre d'un plan d'actions au profit du développement des activités implantées en centre-ville.

UN GRAND SERVITEUR DE L'ARTISANAT



CHRISTIAN GODINEAU nous a quittés à la fin de l'été, à l'âge de 70 ans. Aux commandes de la pâtisserie La Duchesse Anne à Saumur avec son épouse Christiane, pendant 26 ans, il aura marqué, par la finesse de son travail, bon nombre de fins gourmets et inspiré plusieurs jeunes confrères qui lui rendent hommage. Son passage à la CMA en tant qu' élu a été une occasion de montrer ce qu'il y avait en lui de talent, d'esprit, de connaissance des

affaires, comme aussi de dévouement aux intérêts des entreprises artisanales de notre département. Il fut tout en même temps, un infatigable passeur de savoirs auprès de ses collaborateurs qu'il a formés et accompagnés et un conseil avisé et attentif auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi en recherche d'orientation professionnelle qu'il a rencontrés. Nous nous souvenons de ses interventions

enthousiastes auprès des apprentis pâtisseries de notre CFA. Et dans les années 2000, après de longues journées de travail, il quittait régulièrement son laboratoire pour aller soutenir le secteur artisanal dans les débats du Conseil de Développement du Pays Saumurois dont il exerçait dignement la présidence. À travers ses engagements au sein des syndicats des pâtisseries et de l'alimentation de détail,

Il se donna avec ardeur et humilité à la défense des intérêts généraux de la profession qu'il avait embrassée, qu'il aimait profondément et qu'il voulait belle et honorée comme elle devait l'être. Peu d'existences ont été mieux remplies que celle de Christian Godineau dont la naturelle cordialité lui avait gagné l'affection et l'estime de tous. Nous conserverons un souvenir impérissable de ce dévoué entrepreneur saumurois.



URMA MAINE-ET-LOIRE : reprise confiante et sécurisée

La pandémie qui frappe notre pays depuis début 2020 n'aura épargné personne, que ce soit sur le plan humain, social ou économique. L'inquiétude des Centres de Formation était légitime : les entreprises retrouveraient-elles la confiance nécessaire pour investir et s'investir dans la formation des professionnels de demain, en accueillant de nouveaux apprentis à la rentrée 2020 ?

Une reprise confiante

Une enquête menée auprès d'un panel de 331 entreprises artisanales en région Pays de la Loire (du 15 au 19 juin 2020) a montré que **84 % des entreprises interrogées abordaient l'après confinement avec optimisme**, affichant ainsi leur volonté de continuer à investir dans la formation professionnelle.

Les chiffres ont révélé une reprise d'activité, confirmant la dynamique et la poursuite de l'engagement des entreprises dans la formation des jeunes.

Une rentrée placée sous les meilleurs auspices pour l'Urma 49 qui constate une hausse de 8 % de ses nouveaux contrats d'apprentissage (+12 % pour les métiers de bouche); le nombre d'apprentis accueillis venant flirter avec la barre des 1000, soit +27 % depuis 2016!

Et les possibilités de rejoindre l'apprentissage sont encore nombreuses : plus de 1500 entreprises en Région des Pays de la Loire, dont

320 entreprises en Maine-et-Loire, sont toujours en recherche d'apprentis dans les métiers proposés par l'Urma.

Une reprise sécurisée...

L'Urma Maine-et-Loire accélère son processus de modernisation en remaniant en profondeur ses modalités de suivi de parcours et en déployant largement l'usage du numérique dans ses formations (voir « *Le Monde des Artisans* » #136-137).

La **dématérialisation** des outils de suivi et l'**hybridation** projetée des formations (mixte entre formation en présentiel et distanciel) devraient permettre de maintenir la proximité avec les entreprises, amener **souplesse et sécurisation** des parcours pour les apprentis et les demandeurs d'emploi de l'Urma.

URMA MAINE-ET-LOIRE :
<https://www.urmapaysdelaloire.fr/urma-maine-et-loire>

NOUS ÉCRIRE :
urma49@artisanatpaysdelaloire.fr

OLYMPIADES DES MÉTIERS : un apprenti angevin en finale nationale



Depuis 1950, les Olympiades des Métiers (Worldskills Competition) constitue le plus grand concours des métiers au monde.



Tous les deux ans, de jeunes professionnels, champions de France dans leur métier, se mesurent lors d'une compétition internationale organisée sur un même site. **Shangai** sera celui de l'édition 2021, où **1300 compétiteurs issus de 80 pays** se mesureront les uns aux autres parmi la cinquantaine de métiers en compétition. En mars dernier, six apprentis de l'Urma des Pays de la Loire retenus lors des sélections régionales des 46^{es} Olympiades des Métiers à Angers, obtenaient leur sésame pour la finale nationale. Parmi eux, **Théo Ferchaud, apprenti boulanger formé à La Doréenne (Angers) et à l'Urma Maine-et-Loire.**

Conseillé par Anthony Gaboriau, son maître d'apprentissage et Yohann Basile, son professeur à l'Urma, tous deux rompus à l'exercice du « coaching », Théo met toutes les chances de son côté pour espérer passer le cap de la dernière sélection. Les épreuves se dérouleront du 14 au 17 décembre pour l'ensemble des métiers, et fin novembre pour la boulangerie, pâtisserie-confiserie, l'art floral et la coiffure. D'ici là, les yeux sont tournés vers Théo Ferchaud, et nombreux sont ceux qui le supportent pour le mener vers la victoire et lui permettre de vivre un moment rare dans une vie de jeune professionnel!



Deux apprentis de l'Urma AU CHALLENGE BMW

Depuis plus de 25 ans, BMW organise le Challenge écoles BMW qui est une référence pour les professionnels de la marque en quête de nouveaux talents.



200 binômes au niveau national, issus de 130 CFA et lycées professionnels, sont ainsi constitués pour les épreuves régionales : quinze de niveau Bac et trois de niveau BTS. Parmi ces ambitieux candidats, deux apprentis de l'Urma Maine-et-Loire : **Florian Martin et Aristide Guenet (1^{er} et 3^e en partant de la gauche sur la photo)**, apprentis en Bac Pro Maintenance Automobile lors du concours. Arrivés à la première place du podium, ces deux apprentis talentueux ont été qualifiés pour participer à la finale nationale. Du fait de la crise sanitaire, le Challenge a été stoppé net. Une déception pour nos deux apprentis qui n'auront pas l'occasion de disputer la phase finale initialement prévue le 28 mars au Centre de Formation BMW France, à Tigery. Une remise de prix aura toutefois lieu le 22 octobre 2020 chez **Dynamism Auto BMW à Beaucozé.** Depuis, Aristide et Florian

ont obtenu leur Bac avec mention. Des résultats mérités pour de jeunes professionnels investis et passionnés. Florian prépare aujourd'hui un BTS Maintenance des véhicules. Aristide poursuit sa formation au sein de l'Urma 49 et prépare un titre à finalité professionnelle de **technicien expert après-vente automobile (TEAVA)** par la voie de l'apprentissage pour une durée de 13 mois. Souhaitons-leur bonne route dans leur longue vie professionnelle!

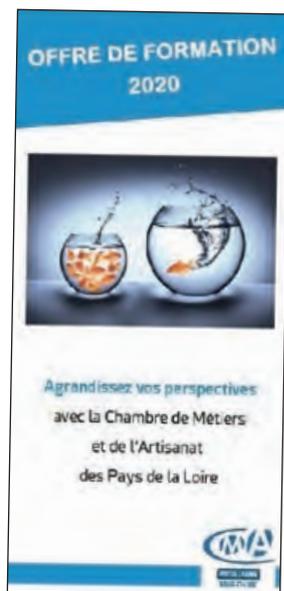
Vos besoins en formation, nous intéressent !



Zoom sur les besoins en formation des boulangers du Maine-et-Loire.

Parce que la formation et le développement de nouvelles compétences jouent un rôle essentiel dans la vie et le travail des artisans, la Fédération des boulangers, en partenariat avec la chambre de métiers et de l'artisanat, a mis en place un questionnaire à destination des boulangers. L'objet de cette consultation est d'identifier les besoins spécifiques en formation des artisans et de leurs collaborateurs, mais également de connaître la maîtrise qu'ils ont en matière de financement de ces formations. Une campagne de collecte des informations a donc été lancée via un questionnaire.

SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT, vous pouvez répondre à cette enquête au moyen du QRcode ci-dessous :



POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS FORMATIONS : retrouvez notre calendrier en ligne sur notre site internet www.artisanatpaysdelaloire.fr ou en flashant le QR code



L'ADEA : titre assistant(e) de dirigeant du chef d'entreprise

Parce que la performance de l'entreprise ne repose pas uniquement sur les épaules du chef d'entreprise, assistant(e)s révélez vos talents ! Que vous soyez associé(e), conjoint(e) collaboratrice(eur), salarié(e) ou que vous projetiez de rejoindre une entreprise artisanale, cette formation est faite pour vous.

Par mail ou par téléphone : sroulleau@artisanatpaysdelaloire.fr – 02 41 22 61 26



Interview de Patrice Bernard,
Président de la Fédération des Boulangers

Pourriez-vous nous présenter en deux mots la Fédération des boulangers ?

Nous sommes là pour défendre les artisans boulangers et répondre à toutes leurs questions professionnelles (sociales, réglementaires, humaines, etc.). Nous représentons le métier auprès des politiques, des élus, des services de l'État et de l'ensemble de la filière.

Est-ce que vous pourriez nous expliquer ce qui vous a amené à réaliser cette enquête auprès de vos artisans boulangers ?

Dans le souci d'amener plus de services et d'accompagner les boulangers au plus près de leurs attentes, il nous a semblé important de mieux cibler leurs besoins en formation afin de leur en faciliter l'accès. Nous sommes convaincus que la formation est une des clés pour faire progresser les entreprises et les aider à mieux servir leurs clients.

En quoi la formation transversale au métier de chef d'entreprise a-t-elle été importante dans votre parcours ?

Si mon entreprise s'est développée et continue d'exister et si je suis président de la Fédération des boulangers aujourd'hui, c'est grâce aux formations que j'ai suivies à la chambre de métiers et de l'artisanat comme mon Brevet de maîtrise ou le titre ADEA *(Assistant(e) d'entreprise artisanale) suivi par mon épouse. Et nous continuons de nous former car le métier évolue et de plus en plus vite.

Plan Jeunes : l'aide à l'embauche d'un apprenti boostée

Le gouvernement a dévoilé le 23 juillet les grandes lignes de son plan de relance en faveur de l'emploi des jeunes. Baptisé « 1 jeune, 1 solution », un volet entier de ce plan a vocation à relancer l'apprentissage, en proposant notamment de nouvelles aides à l'embauche. *Laetitia Muller*

Quelles sont les aides à l'apprentissage ?

Depuis le 1^{er} juillet 2020, les entreprises peuvent bénéficier d'une aide financière pour le recrutement d'un apprenti, ou d'un jeune en contrat de professionnalisation, la première année. Elle s'élève à 5 000 € pour l'embauche d'un apprenti mineur et à 8 000 € pour un alternant de plus de 18 ans. Elle est valable pour un contrat conclu avec un jeune qui prépare un diplôme du CAP jusqu'au master. Concrètement, l'aide couvre 100 % du salaire minimum des apprentis de 16 à 20 ans et 80 % du salaire des 21 à 25 ans. En pratique, cette somme exceptionnelle se substitue à l'aide unique à l'embauche dont peuvent bénéficier les entreprises de moins de 250 salariés qui embauchent un apprenti de niveau CAP à Bac. Le plafond de l'aide était de 4 125 €, pour la première année de contrat, il passe à 5 000 ou 8 000 € avec le Plan Jeunes. Quid à l'issue de la première année ?

Le ministère du Travail prend soin de préciser que l'aide unique prend ensuite le relais. Rappelons que son montant est de 2 000 € maximum pour la 2^e année d'exécution du contrat et de 1 200 € maximum pour la 3^e année, voire la 4^e année d'apprentissage.

Quelles entreprises peuvent prétendre à cette aide ?

Toutes les entreprises qui recrutent un apprenti préparant un diplôme de niveau CAP à master maximum entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021. Le dispositif s'applique également au contrat de professionnalisation. Des conditions existent uniquement pour les entreprises de plus de 250 salariés. À noter : Les apprentis auront six mois au lieu de trois pour trouver une entreprise à compter de leur entrée en formation. En conséquence, les entrepreneurs ont également six mois à compter de la rentrée 2020 pour trouver un candidat qui leur convienne.

Comment bénéficier de l'aide ?

Il faut avoir signé un contrat d'apprentissage entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021 et le déposer auprès de son opérateur de compétences (Opco). L'aide exceptionnelle se déclenche automatiquement. Le gouvernement a prévu le versement mensuel de l'aide avant que l'entreprise ne décaisse la rémunération du salarié.

Pas d'avance de trésorerie, une aide majorée pour la première année..., l'apprentissage permet également de former à ses pratiques et à son savoir-faire ses futurs collaborateurs, voire ses futurs repreneurs. Un dispositif donc très intéressant pour les entrepreneurs en manque de bras ! Si vous recherchez un apprenti, vous pouvez vous rapprocher du Service Apprentissage de votre chambre de métiers et de l'artisanat.

www.artisanat.fr >
Réseau des CMA > Un réseau
de proximité > Annuaire des CMA

Aide au contrat d'apprentissage : faites appel à votre CMA !

Depuis le 1^{er} janvier 2020*, la mission de service public d'enregistrement des contrats par les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) a été remplacée par le dépôt de contrats par les Opco (opérateurs de compétences, ex-Opca). L'accompagnement de la CMA est toutefois maintenu et étendu à l'ensemble des entreprises, tous secteurs confondus (artisans, commerçants, professions libérales...), qu'elles soient immatriculées ou non au répertoire des métiers. Cette prestation est proposée moyennant un coût d'environ 50 € par contrat et peut être totalement gratuite, pour tous, dès lors que l'inscription de l'apprenti s'effectue dans l'un des 112 CFA du réseau des CMA. Renseignez-vous auprès de votre Chambre !

* Loi Avenir professionnel.

MOINS DE CHARGES

Les TPE et PME des secteurs particulièrement touchés par la crise sont exonérées de cotisations et contributions patronales, du 1^{er} février à fin avril ou fin mai, selon la taille de la structure.

APUREMENT POSSIBLE AVEC L'URSSAF

En plus des exonérations, les entrepreneurs et indépendants, pour lesquels des cotisations et contributions sociales restent dues au 30 juin 2020, peuvent bénéficier, sans pénalités ou majorations de retard, de plans d'apurement conclus avec l'Urssaf.

NOUVELLE AIDE À L'APPRENTISSAGE

Une aide de 5 000 € est prévue pour l'embauche d'un apprenti entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021. Elle est de 8 000 € pour l'embauche d'un alternant majeur. Un dispositif sans condition pour les PME de moins de 250 salariés !

LECTURE RAPIDE

Loi de finances : les mesures de soutien aux TPE-PME

La troisième loi de finances rectificative (LFR3) pour 2020 a définitivement été publiée au Journal officiel le 31 juillet dernier. Exonérations, mesures d'aide... Afin d'y voir plus clair, voici le résumé des dispositifs dont peuvent bénéficier les entreprises artisanales, durement impactées par la crise sanitaire. *Loetitia Muller*

Exonération des cotisations et aides

La LFR3 crée un dispositif inédit d'exonérations et d'aides au paiement des cotisations sociales. Il est réservé aux PME de moins de 250 salariés, ainsi qu'aux TPE de moins de dix salariés des secteurs dits « les plus touchés par la crise ». Sont expressément visés les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture ou encore de l'événementiel. La loi ajoute à la liste les entreprises dont l'activité dépend de celle des secteurs précités ayant subi une très forte baisse de leur chiffre d'affaires ces derniers mois en raison du contexte sanitaire. Hormis les cotisations retraite complémentaire qui restent dues, il s'agit d'une exonération totale de toutes les cotisations et contributions patronales. Évidemment, la durée est limitée. Pour les PME de ces secteurs fortement impactés : l'exonération est applicable aux rémunérations dues du 1^{er} février au 31 mai 2020. Pour les TPE des secteurs impliquant l'accueil du public, elle couvre les rémunérations du 1^{er} février au 30 avril 2020. Concernant les entrepreneurs qui ont été contraints de cesser leur activité, la LFR3 a prévu un allongement de la période d'exonération jusqu'au dernier jour du mois précédant celui

de l'autorisation d'accueil du public. En pratique, pour bénéficier de ce dispositif, les chefs d'entreprise peuvent, jusqu'au 31 octobre 2020, régulariser leurs déclarations sociales. Une condition toutefois : n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation pour travail dissimulé au cours des cinq années précédentes.

Une aide au paiement des cotisations 2020

Même exonérés, les artisans et chefs d'entreprise peuvent, en outre, percevoir une aide au paiement de l'ensemble des cotisations et contributions qu'ils doivent à l'Urssaf. Le montant de cette aide est égal à 20 % de l'assiette des rémunérations soumises à cotisations sociales. Il leur suffit de faire figurer ce montant sur leur déclaration. Le site www.urssaf.fr précise les démarches à effectuer.

Apprentissage et professionnalisation

Les entrepreneurs qui recrutent un apprenti ou un alternant, entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021, bénéficieront d'une prime de 5 000 € pour un jeune de moins de 18 ans ou de 8 000 € s'il est majeur. Les informations et conditions sont détaillées sur le site solidarites-sante.gouv.fr. L'aide est sans condition pour les entreprises de moins de 250 salariés.



© JR CASAS

Assurance-crédit : système grippé, appui de l'État renforcé

L'assurance-crédit, principal outil de garantie des transactions entre entreprises, s'est grippée lors de la crise sanitaire. Pour parer à l'urgence, Bercy a créé quatre nouveaux dispositifs d'assurance-crédit dès la mi-avril, puis a dû renforcer son appui avec un complément de couverture en juin dernier. Explications. *Laetitia Muller*

Un outil pour sécuriser sa trésorerie

L'assurance-crédit est un moyen de garantir les entreprises contre les risques d'impayés de leurs clients-débiteurs. Ce dispositif protège les entrepreneurs contre les défaillances en cascade. Trois acteurs sont en scène : l'assureur-crédit, le client-entreprise assurée et l'acheteur. Avant de garantir des factures impayées, l'assureur évalue les clients. Il se base pour cela sur un système de notations des entreprises. Il remboursera l'entreprise, en cas de carence d'un acheteur, uniquement pour les créances peu risquées. En pratique, lors d'une vente de produits ou services à un client qui se trouve en défaut de paiement, l'entrepreneur peut, grâce à son assurance-crédit, se faire rembourser tout ou partie des factures engagées selon le contrat souscrit. De la même manière, il peut être assuré de la garantie de ses créances et ainsi rassurer ses clients. En cela, le dispositif constitue une solution essentielle pour sécuriser la trésorerie des entreprises et, par là-même, soutenir l'économie.

Entrepreneurs mal notés

Seul problème, dans le contexte de crise inédite du Covid-19, les assureurs-crédit ont revu leurs notes à la baisse. Un désengagement massif a même été constaté durant le confinement. Les créances remboursées par l'assureur étant seulement celles des clients bien notés, le système était en passe de se gripper, inévitablement, voire de freiner la reprise.

Le soutien de Bercy

Dès le 10 avril, le ministère de l'Économie a ainsi lancé quatre produits publics d'assurance-crédit destinés à maintenir ou renforcer les couvertures : CAP et CAP+, qui se concentrent sur les échanges nationaux, Cap Franceexport et Cap Franceexport+, qui sécurisent les flux commerciaux à l'international. Aucune condition

n'est exigée pour en bénéficier. Il suffit de se rapprocher d'un assureur participant au dispositif et de demander à souscrire une garantie complémentaire, dite « Complément d'assurance-crédit public ». À cette heure, cinq acteurs participent à l'effort d'État : Axa Assurcrédit, Atradius, Coface, Euler Hermes et Groupama Assurance-crédit & Caution. En pratique, l'adhésion prend la forme d'un avenant aux contrats d'assurance existants. Le but est de rester couvert par des assurances, même pour les clients mal notés.

Renfort du filet de sécurité

Pourtant, devant l'ampleur de la crise, et l'alerte des syndicats patronaux, le ministère des Finances a renforcé son soutien mi-juin en lançant deux nouveaux outils baptisés « Cap Relais », pour parer à la frilosité des assureurs hésitant à couvrir les créances d'un patron de PME. Dans la foulée, Bruno Le Maire a annoncé la conclusion d'un nouvel accord avec les assureurs-crédit : une réassurance publique temporaire de l'ensemble des encours d'assurance-crédit. Il couvrira, dans un premier temps, le marché domestique et les risques portant sur les PME et ETI*. Un premier outil vient en complément d'une assurance dont la garantie a baissé. Le second prévoit une substitution de l'État en cas de refus d'assurance. Cap Relais est mis en œuvre par la Caisse centrale de réassurance (CCR), détenue par l'État. Le dispositif est financièrement neutre pour les entreprises. L'État apporte, via ce système, une garantie aux quatre assureurs-crédit qui proposent les produits Cap et Cap Franceexport. Les entreprises devraient pleinement bénéficier de la sécurisation des assureurs ; ces derniers seront plus enclins à maintenir les lignes d'assurance-crédit et donc, par ricochet, des crédits interentreprises.

* Selon un communiqué de la direction générale du Trésor, le 18 juin 2020.

Dimensions:
4 972 x 2 272 x 2 020 / 2 389 mm
PTAC: 3.0 T

Motorisations: 1,0 l EcoBoost
essence / Électrique 126 ch
Vitesse maxi : 120 km/h



FORD TRANSIT CUSTOM PHEV

Volume utile : 5,4 / 6,6 m³
Charge utile maxi: 1 130 kg

Unique sur le marché

Face à la menace grandissante des restrictions de circulation des véhicules thermiques dans les centres-villes, Ford propose une variante hybride rechargeable (ou PHEV) de son Transit Custom. Un hybride série où la propulsion est assurée seulement par le moteur électrique. Son énergie est puisée soit dans la batterie de 3,6 kWh, soit auprès d'un moteur thermique essence, l'EcoBoost 1,0 l qui sert de générateur. *Guillaume Geneste*

Une autonomie variable et complexe à gérer

La batterie assure une autonomie d'une cinquantaine de kilomètres. Le moteur thermique vient en renfort et l'amène à environ 500 km.

Il est aussi possible de brancher le véhicule sur une prise ou une borne de recharge. Plusieurs modes de conduite permettent d'optimiser l'autonomie: Auto, EV now (mode électrique privilégié), EV Later (priorité au moteur thermique afin de préserver la charge de la batterie) et EV Charge (qui force le moteur thermique à recharger la batterie). Un certain temps est nécessaire pour en tirer la quintessence...



Un véhicule efficace

Le Ford Transit Custom PHEV dispose au total de 126 ch, largement suffisants pour une utilisation urbaine et périurbaine, sa vocation. L'agrément de conduite est élevé, notamment grâce aux batteries implantées dans le plancher. La récupération d'énergie au freinage (deux niveaux de récupération) demande un temps d'adaptation mais s'avère efficace à défaut d'être plaisante.

Un « vrai » Custom

Le Custom PHEV offre de belles capacités: charge utile maxi de 1 130 kg, possibilité de choisir entre deux hauteurs et volume utile identique à la version thermique (5,4 et 6,6 m³) grâce à l'implantation des batteries dans le plancher. Reste que le moteur fonctionne à l'essence même si la consommation moyenne réelle reste raisonnable: un peu moins de 6 l en conditions réelles.



Autonomie 100 % électrique limitée

Moteur essence



Solution unique sur le marché
Agrément de conduite



À PARTIR DE 43 790 € HT



SUIVEZ L'ACTU DE L'ARTISANAT SUR

WWW.LEMONDEDESARTISANS.FR



ET RENDEZ-VOUS

SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

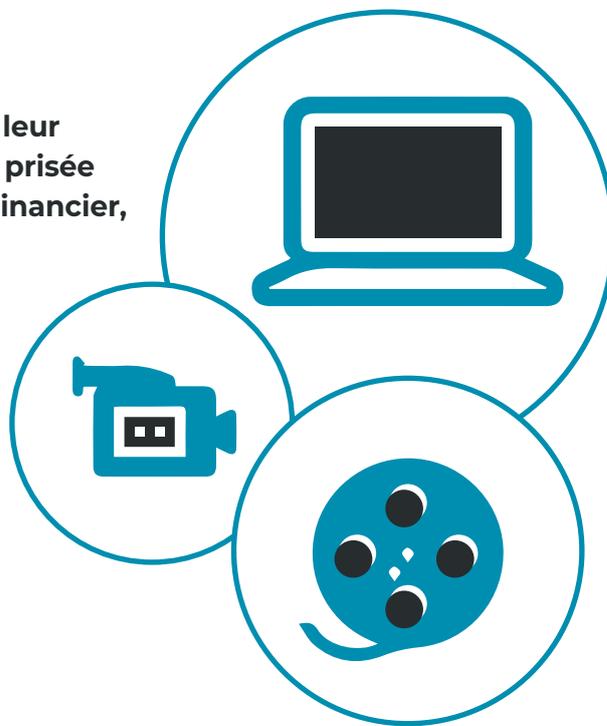
-  @MONDEDESARTISANS
-  @MONDEDARTISANS
-  LE MONDE DES ARTISANS



Artisans installés, ils font la démonstration de leur savoir-faire sur la plateforme de vidéos la plus prisée de la toile. À l'arrivée, pas vraiment de retour financier, mais un gain de notoriété non négligeable...

Et une promotion des métiers de l'Artisanat plus que bienvenue. *Samira Hamiche*

LES ARTISANS À LA CONQUÊTE DE YOUTUBE



1. LA PÂTISSIÈRE

LES SECRETS DE MURIEL

→ 38,4 k abonnés
→ 1,2 M de vues

FLASHÉZ
CE CODE
POUR
DÉCOUVRIR
SA CHAÎNE !



Son credo ?

Recettes et techniques de pro à destination de tous: Muriel Aublet-Cuvelier nous fait voguer entre classiques de la pâtisserie et réalisations

professionnelles « perlées »... Si bien que nombre d'apprentis – des plus jeunes aux adultes en reconversion – se plaisent à calquer ses gestes.

Ses abonnés ? Pros et amateurs mêlés.

Le retour sur investissement ? Monétisée dans une moindre mesure (« un peu d'argent de poche », dit Muriel), la chaîne sert de « carte de visite interactive » à la pâtissière. Un gain de notoriété, mais également « une source inépuisable d'épanouissement », qui lui permet de partager sa passion et d'interagir avec les internautes pour mieux cerner leurs besoins.

Ce qui cartonne ? Les recettes classiques, décortiquées pas à pas en format court (moins de 10 minutes).

2. LE PEINTRE

DOCTEUR PEINTURE

→ 75,4 K abonnés
→ 13,4 M de vues

FLASHÉZ
CE CODE
POUR
DÉCOUVRIR
SA CHAÎNE !



Son credo ?

Chaque jeudi, Docteur Peinture dispense ses bons conseils à un public débutant ou intermédiaire. La chaîne est doublée d'un site

de vente d'outillage de peinture et de livres, que gère l'artisan à mi-temps. Pas de place à l'improvisation: scénario, tournage et montage sont millimétrés.

Ses abonnés ? À 95 % des particuliers, mais aussi des artisans peintres soucieux de peaufiner leur technique ou de connaître l'avis d'un confrère.

Le retour sur investissement ? Google rémunère une partie des affichages publicitaires, mais la chaîne est surtout vectrice de notoriété pour Docteur Peinture (et donc pour la marque). L'artisan ne regrette pas le temps passé sur ses vidéos: « Être payé à faire ce que l'on aime, c'est le plus beau métier du monde ».

Ce qui cartonne ? Les tutoriels en formats courts (10 minutes ou moins).

PAROLES
D'ARTISANS

Que conseiller à un artisan qui souhaite se lancer ?

« De réfléchir! Quand il y a du travail pour quinze artisans peintres dans une ville de 30 000 habitants, il n'y en a pas forcément pour trente! YouTube c'est pareil, à condition de générer un contenu original, autrement c'est peine perdue. » **Docteur Peinture**

« Être lui-même! Être authentique et sincère, ne pas jouer un rôle, ne pas chercher les abonnés et les vues à tout prix. Mieux vaut une progression lente et constante, qu'une dégringolade après un coup de pouce d'un gros youtubeur. Le son et l'image doivent être de bonne qualité. Il faut aussi maintenir une ambiance positive dans les commentaires, surtout ne pas nourrir les trolls et virer les mauvais esprits. » **Rémige Lutherie**

3. LE LUTHIER

RÉMIGE LUTHERIE

→ 21,4 K abonnés
→ 1,3 M de vues

FLASHEZ
CE CODE
POUR
DÉCOUVRIR
SA CHAÎNE !



Son credo ? Dans son atelier d'Olargues (34), Charles-Antoine partage la conception de modèles uniques, parle machinerie et outillage. Il dévoile les coulisses de la lutherie, avec dextérité et légèreté. L'artisan monte et habille lui-même ses vidéos.

Ses abonnés ? Pros et amateurs, dont un lot d'internautes « qui apprécient le côté relaxant des vidéos ». « La création de A à Z d'un instrument ou d'une machine a un côté fascinant », admet Charles-Antoine, qui captive autant les luthiers confirmés que les simples curieux. Quant « aux puristes et aux trolls, ils sont vite éliminés », prévient-il !

Le retour sur investissement ? Financièrement, la chaîne rapporte peu, mais constitue une excellente vitrine pour l'entreprise.

Ce qui cartonne ? Les vidéos longues (20 minutes à 1 heure) détaillées et agrémentées de commentaires clairs, mais aussi les bancs d'essai de matériel.

4. LA TOILETTEUSE

NATH DIBELLA

→ 33,3 K abonnés
→ 589 K vues

FLASHEZ
CE CODE
POUR
DÉCOUVRIR
SA CHAÎNE !



Son credo ? Partager sa passion du toilettage animalier à travers des tutoriels, des directs et des focus sur des techniques spécifiques aux différentes races

canines et félines. Nathalie Di Bella forme également au sein de son salon de La Valette-du-Var (Var).

Ses abonnés ? Apprentis, professionnels et particuliers.

Le retour sur investissement ? La chaîne améliore la visibilité de l'artisane, qui gagne en notoriété grâce à des vidéos reflétant son savoir-faire et sa fibre pédagogique.

Ce qui cartonne ? Les vidéos de toilettage complet (40 minutes à 1 h), sinon les tutoriels d'une vingtaine de minutes spécifiques à une problématique.

5. LE BOUCHER

FIFI LE CÉVENOL

→ 47,9 K abonnés
→ 7,3 M de vues

FLASHEZ
CE CODE
POUR
DÉCOUVRIR
SA CHAÎNE !



Son credo ?

Enthousiasme galvanisant, techniques professionnelles de boucherie charcuterie, anecdotes: la recette d'une chaîne YouTube

qui attire presque 48 000 abonnés. Basé à Génolhac (30), Philippe Perrier, alias Fifi le Cévenol, redouble de bonne humeur et de pédagogie pour transmettre les gestes du métier.

Ses abonnés ? Nombre d'apprentis et de professionnels en quête de conseils, mais aussi des gastronomes et des particuliers souhaitant se familiariser avec les techniques bouchères.

Le retour sur investissement ? De l'attractivité pour l'entreprise, mais aussi pour le métier: l'artisan s'est imposé comme un réel ambassadeur de la boucherie-charcuterie.

Ce qui cartonne ? Les tutoriels, notamment les recettes de charcuterie.

Faut-il craindre de professionnaliser les particuliers ?

« À l'époque, les pâtisseries cachait leurs recettes. Je trouve cela absurde, car le métier est synonyme de partage. Cependant, il y a une chose que je ne peux pas partager: c'est ma sensibilité. Elle m'appartient et je l'utilise dans mes créations. »

Les Secrets de Muriel

« Un créatif qui a une envie cherchera et trouvera l'information; si ce n'est pas sur ma chaîne, ce sera ailleurs. Je préfère créer une ambiance de partage plutôt que de me renfermer sur moi-même. De toute façon, beaucoup de guitaristes ne cherchent pas à faire par eux-mêmes: ce sont là mes clients, qui connaissent la qualité de mon travail. »
Rémige Lutherie



Christophe Doré
Président de l'Unec et
de la CMA de Seine-Maritime

« Notre métier a été reconnu
comme incontournable
durant le confinement. Tout
le monde était en attente
de retrouver son artisan
coiffeur, mis en lumière
de fort belle manière. »



www.unec.fr

ARTISANS COIFFEURS

RESTER VIGILANTS, ENSEMBLE

Nouveau président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec), Christophe Doré est un homme de conviction. Passionné par son métier, il souhaite rassembler le plus grand nombre d'artisans de la coiffure. Son objectif: représenter et défendre une majorité d'entreprises pour les aider à rebondir et leur redonner la place et l'image qu'elles méritent. *Isabelle Flayeux*

Premier vice-président de l'Unec depuis 2014, Christophe Doré a été nommé à la présidence de l'organisation professionnelle en mai dernier, suite au décès de Bernard Stalter. Âgé de 52 ans, ce père de trois filles de 14, 20 et 25 ans gère deux salons de coiffure en Seine-Maritime. Il est par ailleurs président de la Chambre de métiers et de l'artisanat 76. L'Unec représente 90 % des entreprises du métier adhérentes à un syndicat, et ce quelle que soit leur forme : salon indépendant ou franchisé, avec ou sans salarié, coiffure à domicile. Le nouveau président affiche une volonté claire de continuer à rassembler toujours plus d'entrepreneurs. « *Deuxième secteur de l'artisanat en France, la coiffure compte plus de 85 000 établissements et 184 000 actifs. Pour pouvoir défendre les intérêts de l'ensemble de la filière, l'Unec a lancé au début de l'été une adhésion spéciale Covid à destination des coiffeurs non adhérents. Nous voulions leur faire prendre conscience qu'en étant réunis nous serons encore plus forts et entendus auprès des instances ministérielles.* » Si augmenter le nombre d'adhérents au sein de l'Unec est un enjeu crucial, Christophe Doré accorde également une attention particulière aux secteurs de la formation et de l'apprentissage.

UN PLAN DE RELANCE POST-COVID

« *Je vais continuer à travailler sur la revalorisation de la profession qui souffre aussi bien en termes d'image auprès des jeunes qu'au niveau économique* », a indiqué le nouveau président de l'organisation. Marquée par la récente pandémie comme beaucoup d'autres secteurs, la coiffure, pourtant acteur économique de proximité, a du mal à se refaire une santé. « *La reprise a été notable en mai puis l'activité a de nouveau fortement chuté. Nous constatons une hausse des ruptures conventionnelles et le recours au chômage partiel, notamment en raison des mesures sanitaires difficiles à appliquer.* »

Dès le mois de juin, l'Unec a interpellé le gouvernement en postant cinq revendications : défiscalisation des heures supplémentaires, aides financières permettant d'acquérir des équipements de protection, exonération totale des charges pendant trois mois, activation d'un dispositif d'indemnisation de perte d'exploitation en lien avec les compagnies d'assurances, maintien du bénéfice du fonds d'indemnisation pour les entreprises qui ne pouvaient pas rouvrir après le 11 mai. L'Union réclame également l'abrogation de l'arrêté de 1992 qui limite le nombre d'apprentis dans les salons.

SUITE AU DÉCÈS DE BERNARD STALTER, GÉRARD POLO PREND LA PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM DE LA CNAMS (Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services) jusqu'au congrès du 23 septembre prochain. Celui qui était jusqu'à présent 2^e vice-président de l'organisation patronale est par ailleurs président de la FNA (Fédération nationale de l'automobile). La Cnams rassemble 37 fédérations patronales, dont l'Unec, et représente les intérêts de 430 000 entreprises (1,8 million d'actifs, dont 1,1 million de salariés).

ARTISANS BOULANGERS-PÂTISSIERS

UNE RENTRÉE CROUSTILLANTE

Ils ont souffert de la crise sanitaire (entre 40 et 60 % de chiffre d'affaires en moins), mais ils étaient là, sur le terrain, à continuer à fournir du pain frais, symbolisant dans le cœur des Français l'esprit de service. Zoom sur une profession à la fois intemporelle et tournée vers demain qui, en cette rentrée, a du pain sur la planche.

Sophie de Courtivron



Dominique Anract
Président de la CNBPF

« Notre priorité est de défendre le métier et donc le fait maison. »

La crise sanitaire a non seulement resserré les liens entre les boulangers et leurs clients, mais aussi ceux des 33 000 boulangers entre eux. La Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française (CNBPF) fournissait à ses ressortissants des informations en temps réel, tandis que « *les remontées du terrain nous permettaient d'intervenir à bon escient auprès du gouvernement* », évoque Dominique Anract, son président. À l'heure où les Français plébiscitent la proximité, la CNBPF poursuit sa lancée fédératrice à travers deux actions fortes.

UNE MARQUE GAGE DE QUALITÉ

Après deux ans de travail, la CNBPF a lancé la marque « *Boulangier de France* » début 2020. « *Nous espérons être mille boulangers adhérents en septembre* », pose Dominique Anract. En adhérant à cette charte, le boulangier décline la notion de « qualité » sous plusieurs angles. En plus des pains, bien évidemment pétris, façonnés et cuits sur le lieu de vente, les pâtisseries, viennoiseries et le « snacking » sont aussi fabriqués sur place. Mais ce n'est pas tout. « *Boulangier de France, c'est aussi un engagement de santé (dose de sel réduite, entre autres) et un engagement sociétal: l'artisan choisit des circuits courts d'approvisionnement, des produits nobles, de sai-*

son... Il retraite ses invendus. Il prend des apprentis et s'engage à former son personnel, l'accès au magasin est optimisé... », énumère Dominique Anract. Des engagements qui sont vérifiés régulièrement par le Bureau Veritas. Pour aider les professionnels à organiser cela, des stages de formation ont lieu partout en France. Une campagne de publicité sur la marque sera diffusée en octobre (TV et radio).

RECONNAISSANCE MONDIALE ?

Lieu de vie et d'échanges, la boulangerie tient une place à part dans le cœur des Français, qui sont plus de 12 millions à les fréquenter chaque jour. La Confédération valorise la convivialité et le partage dans son dossier de reconnaissance de la baguette française au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. « *La baguette a été reconnue au niveau national en novembre 2018. Nous attaquons l'international cette rentrée; film, dossier, étude anthropologique des pratiques et de la culture de la baguette... vont passer par une trentaine de pays qui vont voter* », résume Dominique Anract. Les signaux sont au vert et l'actualité récente n'a fait que confirmer la valeur du pain aux yeux des Français: « *Les gens se sont rués dans les boulangeries et se sont jetés sur la farine pour faire du pain à la maison. Le pain est l'aliment de base, c'est encore un symbole fort* ».



PHOTOS: © FRÉDÉRIC VIELCANET

www.boulangerie.org - www.boulangerdefrance.org



« Nous envisageons le vélo comme un bel objet qui doit combiner une forme d'émotion et des fonctionnalités techniques. Notre approche est la même que dans la haute couture. »

TOUTE LA NOBLESSE DE LA PETITE REINE

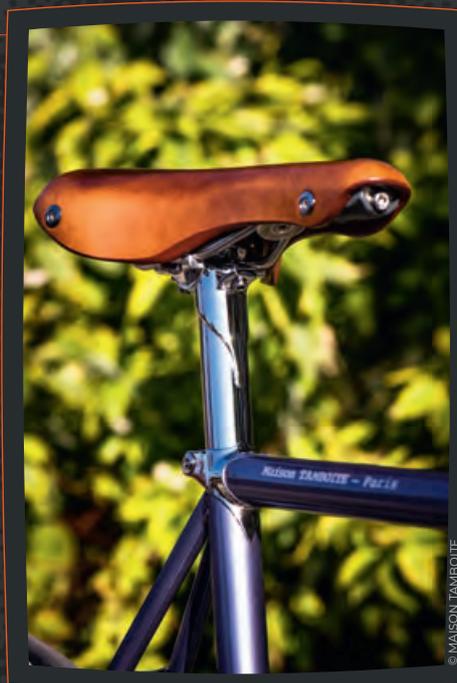
MAISON TAMBOITE - FABRICANT DE VÉLOS

À quelques encablures de la Bastille, les vélos haut de gamme siglés « Maison Tamboite » poursuivent leur révolution esthétique et technologique. En misant sur les matériaux nobles et l'hypermersonnalisation, Frédéric Jastrzebski a su attirer dans son atelier-showroom les hédonistes du monde entier, et projeter l'entreprise familiale sur les routes du succès et de la modernité...

Julie Clessienne

À LA CROISÉE DES CHEMINS

La Maison Tamboite, c'est toute l'enfance de Frédéric Jastrzebski. L'histoire de sa famille depuis quatre générations. Après une carrière dans la Bourse, dont 14 années passées en Italie, l'idée de la reprise se profile et se concrétise en 2014. « *Fort de mon regard extérieur, j'ai voulu positionner l'entreprise sur le haut de gamme, le côté exclusif. Le vélo est un objet plaisir, au-delà de la dimension d'effort ou de sa simple valeur d'usage.* » Une notion perdue à l'ère de l'industrialisation impulsée par la grande distribution. « *Nous voulons réintégrer le rapport personnel entre le vélo et son utilisateur, d'où le choix du sur-mesure.* »



DES MENSURATIONS, ET DE LA PERSONNALITÉ

À l'image de la haute couture, la Maison Tamboite imagine des collections qui seront réinterprétées au cas par cas, sans renoncer à leur identité de départ. « *Mensurations prises, nous évaluons le programme d'utilisation du client : sa personnalité, ses usages, l'effort musculaire qu'il souhaite produire...* » S'ensuit la conception du modèle, millimétrée, assistée par ordinateur. Bien loin des standards asiatiques qui inondent le marché... « *Le travail de l'acier est contraignant : impossible de démonter ou de défaire, d'où la nécessité de tout calibrer en amont.* » Cinq mois sont ainsi nécessaires à la fabrication d'un modèle maison.



PROFILS HYBRIDES

Aux commandes de l'atelier, niché dans une courette du faubourg Saint-Antoine, le « maître cadreur » Hugo Canivenc (en photo page précédente, à gauche) œuvre au design d'origine puis à la fabrication des vélos sur mesure. En soutien, des apprentis qui viennent ici compléter leur formation ou souhaitent s'établir un jour à leur compte. « Les profils se succèdent et ne se ressemblent pas : étudiants de la prestigieuse École Boulle, spécialistes de la brasure (technique de soudage au chalumeau) ou du bois... Les perspectives d'embauche existent mais les candidats recherchés restent rares : des passionnés du vélo et du travail bien fait aux compétences techniques multiples. »

LES TOUCHES QUI FONT MOUCHE

Les matériaux nobles sont inhérents à l'ADN des vélos Tamboite. Le bois de hêtre vient adoucir la silhouette, s'intégrant merveilleusement aux jantes ou aux roues, « tout en offrant une souplesse et un confort impressionnants ! » Le cuir s'invite sur la selle, le ruban du guidon et les gainages des câbles. La patine du temps n'y apportera que plus d'émotion et d'authenticité. Le cadre, pièce maîtresse, est quant à lui soumis à divers traitements pointus : polissage, chromage ou émaillage. Autant d'étapes qui nécessitent l'intervention d'ateliers spécialisés, tous familiers du niveau d'exigence de la maison parisienne.



DESIGN ET TECHNOLOGIE

Sans rien sacrifier au design, la Maison Tamboite n'omet pas la dimension technologique, « toujours au service du projet et du client ». « Tous nos modèles peuvent être équipés de moteur électrique, de tous les types de transmission, de la mono vitesse à un programme multivitesse. » Des ajustements intégrés au cadre ou aux moyeux avec une discrétion et une délicatesse absolues, sans jamais dénaturer les modèles. Un degré de personnalisation et de précision qui séduit aussi bien les hédonistes, les collectionneurs de beaux objets et, forcément, les passionnés de vélo du monde entier. Ces derniers représentent à eux seuls la moitié de la clientèle.

maisonamboite.fr Maison Tamboite Paris

DATES CLÉS

1912

Léon Rych, arrière-grand-père de l'actuel dirigeant, s'installe à son compte à Paris et lance sa toute première marque de cycles : les cycles Rych.

1928

Les générations suivantes reprennent l'affaire de Maurice Tamboite, ancienne star du Vel d'hiv' et fabricant de vélos de compétition. De cette fusion naît la Maison Tamboite.

1950'-70'

La Maison Tamboite, désormais avenue de Clichy, reçoit des commandes de Bourvil, Lino Ventura ou encore Coluche.

2014

Frédéric Jastrzebski relance l'activité dans un atelier-showroom au cœur du quartier Saint-Antoine, l'un des derniers bastions de l'artisanat parisien.

2017

La Maison Tamboite est l'un des premiers lauréats du label Fabriqué à Paris, qui vise à promouvoir la diversité des savoir-faire des artisans et commerçants parisiens.

L'ENTRAÏDE AU COEUR



Oubliées la barrière de la langue ou la lourdeur des traitements administratifs! Des chefs d'entreprise artisanale ayant franchi le pas de l'embauche de réfugiés confient leur satisfaction. Impliqués et motivés, ces salariés atypiques font preuve d'une implication exemplaire et d'une volonté de progresser constante. Témoignages de trois intégrations réussies. Isabelle Flayeux

COLLER AU MARCHÉ FRANÇAIS

Installée au Viaduc des arts à Paris (12^e), la Fabrique nomade a pour objectif de « lever les freins qui empêchent les artisans d'exercer leur vrai métier ».

Fondée en 2016 par Inès Mesmar, l'association accompagne les artisans migrants et réfugiés en France dans leur démarche de recherche d'emploi à travers une approche personnalisée et individuelle des parcours et des compétences. Quel que soit leur cœur de métier, les détenteurs d'un savoir-faire artisanal acquis dans leur pays d'origine sont invités à suivre une formation certifiante pour les aider à s'adapter à un nouvel environnement culturel et économique. La Fabrique nomade a d'ores et déjà accompagné 36 artisans. Parce que reprendre confiance en soi facilite l'intégration professionnelle.

lafabriquenomade.com

LAURENT GUILBAUD, INSTALLATEUR ÉLECTRIQUE

« UNE BELLE RÉUSSITE »

« C'est l'apprenti parfait! » Quand il parle de Souleymane Sylla, Laurent Guilbaud n'est pas avare en compliments. En 2007, l'entrepreneur reprend BGE, en association avec Steeve Baron. L'entreprise, spécialiste des courants forts et faibles depuis 1971, comptait alors trois salariés. Ils sont aujourd'hui 46 à Mainvilliers (Eure-et-Loir), au sein de BGE et de sa filiale d'analyse industrielle BG2AI, créée en 2017. Le jeune migrant d'origine guinéenne a rejoint l'équipe en juillet 2018 après un parcours compliqué. « Souleymane a été hospitalisé neuf mois à son arrivée en France suite à une blessure au pied. Inscrit en lycée professionnel, il a été lauréat du trophée Cobaty* qui récompense les jeunes de filières des métiers techniques. C'est à ce moment-là que nous l'avons rencontré pour lui proposer de passer son CAP et son Brevet professionnel dans notre entreprise. » Parfaitement intégré professionnellement et humainement, Souleymane Sylla est très apprécié par ses collègues et par Laurent Guilbaud. « J'avais des a priori par rapport à la barrière de la langue mais il a énormément progressé depuis qu'il est chez nous. Côté professionnel, Souleymane est hyper motivé et dès qu'il termine une tâche, il redemande du travail. C'est une belle réussite. » Aujourd'hui âgé de 20 ans, le jeune homme souhaite entrer dans la vie active, il sait déjà qu'une place lui est réservée chez BGE.

* Trophee de la Fédération internationale de la construction, de l'urbanisme et de l'environnement.

**SAMIR CONSTANTINI,
FABRICANT DE COSMÉTIQUES NATURELS**

LA RICHESSE DES CULTURES

Syrien d'origine, médecin biologiste de formation, Samir Constantini a abandonné son activité médicale en 2005 pour fonder Alépia et faire découvrir le savon d'Alep aux consommateurs français. Alors que la guerre éclate en Syrie stoppant net les importations, il fait une proposition à son fournisseur, Hassan Harastani, maître savonnier à Alep.

« Je lui ai demandé de me rejoindre pour créer une savonnerie en France, avec moi, et devenir directeur de la production. Arrivé avec sa famille en 2015, il n'a pas voulu prendre le statut de réfugié mais celui de travailleur.

Même si le côté administratif a été un peu compliqué, le dossier a été accepté à l'unanimité car Hassan était détenteur d'un savoir-faire unique, qui n'existe pas ici. »

Installée sur 4 000 m² à Santeny (Val-de-Marne), l'entreprise emploie vingt salariés originaires d'une dizaine de pays différents. « Le mélange de cultures est une richesse d'un point de vue relationnel. La première valeur d'une société, ce sont ses collaborateurs. Khalid, réfugié tchétchène,

travaille avec nous depuis début 2020. L'année dernière, un réfugié bengali n'est resté que cinq mois à nos côtés parce que la Préfecture ne lui a pas renouvelé ses papiers. »

Aujourd'hui fabricant de produits cosmétiques naturels distribués sous la marque Alépia, Samir Constantini continue son expansion et recherche toujours un réfugié d'origine syrienne ayant un savoir-faire dans le domaine du savon.



www.alepia.com @osezlenaturel

**YVES MAILLARD,
PEINTRE EN BÂTIMENT ET DÉCORATION**

UNE HISTOIRE D'ÉMOTION

Né en Sierra Leone, Aboubakar Barrié quitte son pays en 2018 sans prévenir sa famille. En France, l'aide sociale à l'enfance de la Mayenne lui ouvre les portes de la scolarisation. Quand le jeune homme cherche à arrêter l'école pour exercer le métier de peintre sur des chantiers, une association contacte Yves Maillard, gérant depuis 12 ans d'une entreprise de peinture en bâtiment et décoration à Changé. « J'ai été touché par le parcours d'Abubakar, parti à 16 ans pour changer de vie. » La rencontre est décisive et l'artisan l'embauche en tant qu'apprenti, malgré une certaine réticence. « Plusieurs fois déçu par l'apprentissage, je n'étais pas prêt à retenter l'expérience. Et puis voilà, son histoire n'est pas banale, l'actualité regorgeait d'images de bateaux de réfugiés et j'avais besoin de personnel. » Yves Maillard écrit alors à la Préfecture pour motiver son recrutement. « Au-delà de son parcours et de l'émotion que sa rencontre a suscitée, j'ai argumenté sur le fait que c'était un métier pour lequel je rencontrais des difficultés à recruter. » Anglophone, Abubakar Barrié a intégré le CFA de la CMA en novembre 2019 et rejoint les trois salariés d'Yves Maillard peinture. « Si des difficultés de compréhension se présentent sur des termes techniques notamment, nous lui expliquons par le geste. Il est courageux et travailleur, il a envie de réussir. L'objectif est de le garder à la fin de ses études, si l'activité économique le permet. »



Tél.: 02 43 56 17 24

JEAN-PIERRE PERNAUT

LA PROXIMITÉ ? MON LEITMOTIV DEPUIS PLUS DE 30 ANS...

Figure emblématique du 13 heures de TF1 depuis 32 ans, Jean-Pierre Pernaut a toujours misé sur la proximité et la défense des savoir-faire. Sans langue de bois. Une orientation largement plébiscitée par le public, qui place régulièrement le journaliste en tête des palmarès des personnalités préférées des Français.

Propos recueillis par Julie Clessienne

VOUS AVEZ RESENTI UN REGAIN D'INTÉRÊT DE VOTRE PUBLIC POUR LA PROXIMITÉ CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Pour moi, cet intérêt pour la proximité a toujours existé. Pour preuve : les audiences remarquables du 13 heures depuis très longtemps. Ce qui a changé, en revanche, c'est l'intérêt des autres médias qui se sont dits « Tiens, il y a autre chose au-delà du boulevard périphérique ! ». Cette prise de conscience s'est encore accentuée au moment de la crise des gilets jaunes.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS TOUJOURS POSÉ COMME LE DÉFENSEUR DES SAVOIR-FAIRE ?

C'est un leitmotiv depuis 30 ans. Le fait d'être au plus près de la vie des gens en région fait que l'on est aussi au plus près de tous ceux qui travaillent, notamment des artisans, si nombreux, si efficaces, si mobilisés pendant le confinement. J'ai pour coutume d'utiliser la phrase « ils ont le savoir-faire au bout des doigts, ils n'ont pas le faire savoir ». On essaye de les faire connaître. Je constate également au fil des années le rajeunissement de notre audience, l'intérêt croissant des jeunes pour ces métiers où il y a du boulot, une expérience à acquérir auprès des anciens.

VOS PRISES DE POSITION RÉGULIÈRES SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE PAR LE GOUVERNEMENT NE PASSENT PAS INAPERÇUES...

J'estime que je fais simplement mon travail de journaliste en montrant, parfois, des incohérences. Par exemple : la fermeture des fleuristes la veille du 1^{er} Mai alors que les jardineries étaient ouvertes ou la vente des masques interdite dans les pharmacies mais autorisée chez les buralistes...

QUELLES SONT VOS CRAINTES POUR LES ARTISANS À L'AVENIR ?

L'inquiétude des artisans, on la partage évidemment... D'ailleurs, nous avons mis en place, il y a une dizaine d'années déjà, l'opération SOS Villages, pour essayer de sauver de nombreux commerces ou activités artisanales menacées faute de repreneurs après un départ à la retraite. Sur le site dédié, plus de 8 000 annonces sont consultables, et vérifiées par nos soins. Toutes les semaines, avec la journaliste Dominique Lagrou Sempère, nous mettons en avant dans le 13 heures soit des offres de cession, soit des commerces repris. Grâce à notre force de frappe et nos 5 millions de téléspectateurs, ces commerçants qui n'avaient pas trouvé de repreneurs depuis cinq ou six ans, ont parfois une vingtaine de « touches » en huit jours ! C'est une cause qu'on souhaite continuer à défendre. En y associant, pourquoi pas, les chambres de métiers et de l'artisanat ou les chambres de commerce puisque nous avons des intérêts communs...

i Retrouvez cette interview dans son intégralité sur www.lemondedesartisans.fr

www.sosvillages.fr +

BIOGRAPHIE

1950

Naissance à Amiens (Somme) d'une mère pharmacienne et d'un père directeur d'une usine de machines-outils.

1975

Diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille, il rentre à TF1 le jour de la création de la chaîne.

1988

Il remplace Yves Mourousi et Marie-Laure Augry à la présentation du journal de 13 heures. Un poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

1991

Lancement du magazine *Combien ça coûte ?* qu'il présentera jusqu'en 2010.



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





Rechargé sur le champ

e-Crafter dès 540 € HT par mois** avec la Solution CarePort Pro

Location Longue
Durée avec **apport de 8 088,89 € TTC***

Grâce au système de recharge rapide CSS, votre e-Crafter est rechargé à 80% en 45 min. Et en 1h, vous bénéficierez même d'une autonomie pleine de 120 km. De plus, avec la Solution Careport Pro, la maintenance, la garantie étendue et le véhicule de remplacement sont inclus. Alors, pourquoi attendre pour passer à l'électrique ?

Publicité diffusée par le concessionnaire Garage Moderne enregistré à l'Orias sous le n° 07032226 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank.

* Offre de Location Longue Durée sur 36 mois et 60 000 km pour un e-Crafter 35 L3H3 136 ch, 1^{er} loyer majoré de 8 088,89 € TTC couvert par les aides gouvernementales (Bonus écologique 5 000 € et Prime à la conversion 3000 € sous réserve d'éligibilité voir conditions sur servicepublic.fr) suivi de 35 loyers de 540,41 € HT. **Solution Careport Pro : Offre de Location Longue Durée incluant obligatoirement Perte Financière (coût mensuel inclus : 23,99 € HT) auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles (société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775652126) et MMA IARD (S.A. au capital de 537 052 368 € - RCS Le Mans 440 048 882 - 14 bvd Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans cedex 9), entreprises régies par le code des assurances, Contrat de Maintenance (coût mensuel inclus : 34,43 € HT) incluant l'extension de garantie par Volkswagen Bank GmbH et Garantie Véhicule de Remplacement (coût mensuel inclus avec la maintenance) par EUROP ASSISTANCE France (1 promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 23 601 857 € RCS Nanterre 451 366 405). Offre réservée aux professionnels, hors loueurs et flotte, pour tout nouvelle commande jusqu'au 31/12/2020 inclus, chez tous les Distributeurs Volkswagen Véhicules Utilitaires participant, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH (SARL de droit allemand - Capital 318279200 € - Succursale France : Bâtiment Ellipse 15 av. de la Demi-Lune 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904). 904 - intermédiaire d'assurance européen: D-HNQM-UQ9MO-22 (www.orias.fr)

Volkswagen Group France SA – 11 avenue de Boursonne Villers-Cotterêts – RCS SOISSONS 832 227 370.
Consommation électrique mixte e-Crafter 100kW (kWh/100km) WLTP : 29,1. Rejets de CO₂ (g/km) : 0 (en phase de roulage). Valeurs au 23/06/2020, susceptibles d'évolution.



**Véhicules
Utilitaires**

Votre conseiller Véhicules Utilitaires : Florian BECLAIR 06 31 89 79 63

Garage Moderne

7 Boulevard de la Liberté

49 000 Angers - www.groupe-boucher.fr/pro

BOUCHER
ENTREPRISE